

Faits sur le logement à Saint John : Offre, demande et solutions

Le logement est la pierre angulaire des quartiers sains et du bien-être individuel. Grâce à son Plan d'action pour le logement abordable, la Ville de Saint John prend les devants pour remédier à la pénurie de logements abordables, ce qui profiterait à une collectivité plus forte, plus dynamique et en pleine croissance. La Ville a élaboré un plan quinquennal exhaustif et ciblé pour favoriser de meilleurs résultats en matière de logement pour la collectivité.

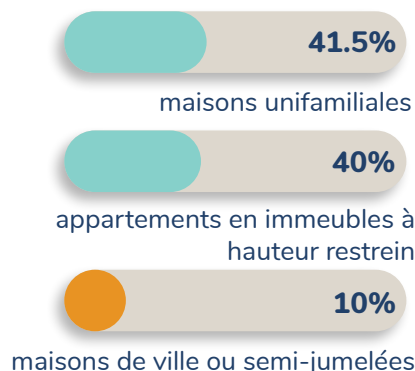
À l'instar des collectivités de l'Amérique du Nord, Saint John doit relever les défis liés au logement abordable.

L'abordabilité du logement a une incidence sur tout un chacun. La hausse des coûts constitue un défi d'autant plus grand pour nos résidents les plus vulnérables, qui peuvent déjà se trouver piégés dans des logements précaires. Nous avons besoin d'options de logement plus abordables pour répondre aux besoins de notre collectivité qui compte davantage de personnes âgées, de célibataires et de nouveaux arrivants, qui ont tous des besoins différents en matière de logement. De plus en plus de gens recourent à la location parce que l'achat d'une maison n'est pas une possibilité pour eux. Le nombre de ménages locataires a augmenté **quatre fois plus vite que celui des ménages propriétaires.**

Le logement est considéré comme **abordable** si la famille ne dépense pas plus de **30%** de son revenu en coût de logement.*



Aperçu des logements à Saint John

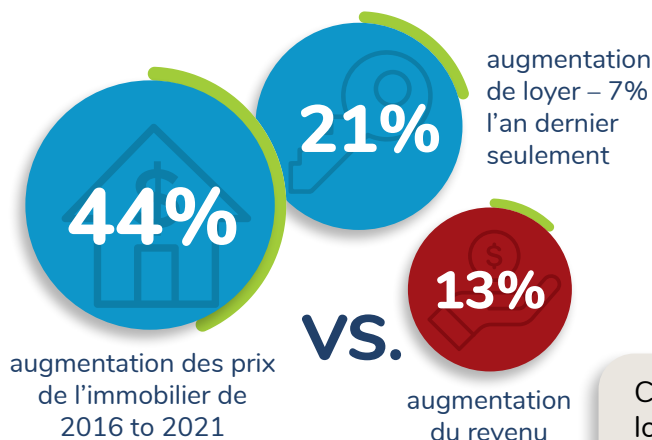


Le nombre d'offres locatives à prix abordables ne suffit pas pour les ménages à faible revenu.

1,500 logements locatifs à loyer modéré, gérés par des fournisseurs de logements sociaux, des coopératives et le secteur public de la Ville (logements non marchands).

1,200 ménages à faible revenu sur la liste d'attente pour un logement non marchand.

Le coût du logement augmente plus rapidement que les revenus. (2016-2021)



Un quart des ménages de Saint John vivent dans des logements qui ne sont pas abordables.



Cela comprend:

- **36%** de tous les ménages
- **14%** des ménages propriétaires

Comme la ville la plus ancienne du Canada, notre parc de logements vieillit et plus d'un tiers des logements ont été construits avant 1960. De nouvelles options d'offre et de logement sont nécessaires, y compris pour les personnes ayant des revenus, des capacités et des stades différents de la vie.

*Les coûts de logement comprennent les paiements hypothécaires, les impôts fonciers, ainsi que le coût de l'électricité, de la chaleur, de l'eau et d'autres services ou frais municipaux.

Plan d'action

Même si le logement n'est pas une responsabilité municipale, le Conseil a reconnu que la Ville doit prendre des mesures pour favoriser un plus large éventail d'options de logement, y compris répondre à la demande de logements locatifs plus abordables.

En se fondant sur le principe que le logement est un droit de l'homme, le Plan d'action pour le logement abordable examine des moyens que nous pouvons tous travailler ensemble pour fournir plus de logements.

Avec l'apport et la rétroaction des intervenants communautaires et du public, le Plan définit près de 40 mesures proposées, dont:

- Améliorer la coordination entre les gouvernements et les secteurs.
- Examiner les mesures d'incitation à l'égard des projets de logement hors marché.
- Veiller à ce que les politiques et les règlements existants appuient les besoins en matière de logement.
- Étudier des solutions à long terme pour fournir des logements plus efficacement par l'intermédiaire des partenaires communautaires et de la municipalité.

La plupart des quartiers de Saint-Jean peuvent offrir différents types de logements. Pour faire avancer le Plan, des objectifs ont été fixés pour aider à résoudre le problème. Le Plan vise à ce que 30 % des nouvelles constructions soient constituées d'unités abordables. Selon les tendances passées, cela signifierait 265 unités abordables d'ici la fin de 2027.

Saint John a besoin de toute la gamme des logements pour répondre aux besoins des gens de la collectivité.

Le Plan visera à combler quatre lacunes en matière de logement :

Logement de soutien ou pour personnes ayant des besoins particuliers

Logement pour les ménages les plus vulnérables

Logement locatif abordable

Logement de propriétaires-occupants abordable

